en date du 21/06/2023 ; REFERENCE ACTE : 2023_06_050



REÇU LE :

- 4 FEV. 2022

OFFICE NOTARIAL
D'AIME-LA-PLAGNE

Maître BOUVIER Nicolas 644 Route de la Fortune BP 63 73212 AIME LA PLAGNE CEDEX

Dossier suivi par : Pierre-Yves GRILLET

: py.grillet@epfl73.fr
 : 07 84 29 37 10

Annere 3: Pour être année

Chambéry, le 3 février 2022

2023-06.050

Le Maire, M. Guillaume VILLIBORD

Objet : Acceptation promesse de vente

Opération 20-480 : Peisey-Nancroix - Piste de luge 4 saisons - Lonzagne Propriété : A20-480-37 - TRESALLET Jacqueline et Eric indivision

Maître,

Veuillez trouver ci-joint :

| BORDEREAU D'I | ENVOI | | |
|---|--------|-------------------|--|
| Document joint opie de la promesse de vente que nous a consentie | Nombre | Observations | |
| Copie de la promesse de vente que nous a consentie l'indivision TRESALLET Jacqueline et Eric. | 1 | Pour information. | |

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général Philippe POURCHET P.O.

Evelyne ROUQUET, Assistante de gestion foncière

. . ucal



Mme TRESALLET JACQUELINE DENISE 335 RTE DU MORBIER 01600 TOUSSIEUX

Dossier suivi par : GRILLET Pierre-Yves

Chambéry, le 28 mars 2022

Lettre Recommandée-AR

Objet : Lettre de levée d'option-substitution

Opération 20-480 : Peisey-Nancroix - Piste de luge 4 saisons - Lonzagne Propriété : A20-480-37 - TRESALLET Jacqueline et Eric indivision

Madame,

Aux termes d'une promesse de vente en date du 3 février 2022, enregistrée le 04/02/2022, vous vous êtes engagée à vendre à l'EPFL de la Savoie ou à toute personne physique ou morale qu'il se substituerait, le bien suivant :

| Localisation | Référence cadastrale | Adresse | Surface (m²) | Nature cadastrale | Zonage |
|-----------------|----------------------|------------|-----------------|---------------------------------------|--------|
| Peisey-Nancroix | ZD43 | AUX BORNES | 1 670 m² | Pâtures ou Pâturages (Pâture plantée) | Aa-Aas |

Moyennant une valeur vénale de 5 361,00 € à laquelle s'ajoute une indemnité de remploi de 1 054,00 € à la charge de l'EPFL.

Par la présente lettre, nous vous signifions la décision prise par l'EPFL de la Savoie de lever l'option de ladite promesse, sous réserve de la justification de vos droits de propriété sur le bien cédé, <u>et de se substituer la Mairie de PEISEY-NANCROIX</u> pour réaliser l'acquisition de ce dernier. La vente de ce bien sera donc directement consentie par le vendeur au substitué.

Une copie de cette lettre est adressée à :

- Maître BOUVIER Nicolas 644 Route de la Fortune BP 63 73212 AIME LA PLAGNE CEDEX, notaire en charge du dossier à qui nous demandons de prendre toutes dispositions utiles en vue de la rédaction aussi rapide que possible de l'acte authentique,
- La Mairie de PEISEY-NANCROIX.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général Philippe POURCHET

SIRET: 487 899 056 00047 | TVA FR63 487 899 056 SIEGE SOCIAL | 25 FUE Jean Pellerin - 73000 CHAMBÉRY www.epfl73.fr



M. TRESALLET ERIC PAUL 9 IMP MARCEL CERDAN 69100 VILLEURBANNE

Dossier suivi par : GRILLET Pierre-Yves

Chambéry, le 28 mars 2022

Lettre Recommandée-AR

Objet : Lettre de levée d'option-substitution

<u>Opération 20-480</u>: Peisey-Nancroix - Piste de luge 4 saisons - Lonzagne <u>Propriété</u>: A20-480-37 - TRESALLET Jacqueline et Eric indivision

Monsieur.

Aux termes d'une promesse de vente en date du 3 février 2022, enregistrée le 04/02/2022, vous vous êtes engagé à vendre à l'EPFL de la Savoie ou à toute personne physique ou morale qu'il se substituerait, le bien suivant :

| Localisation | Référence cadastrale | Adresse | Surface (m²) | Nature cadastrale | Zonage |
|-----------------|----------------------|------------|-----------------|---------------------------------------|--------|
| Peisey-Nancroix | ZD43 | AUX BORNES | 1 670 m² | Pâtures ou Pâturages (Pâture plantée) | Aa-Aas |

Moyennant une valeur vénale de 5 361,00 € à laquelle s'ajoute une indemnité de remploi de 1 054,00 € à la charge de l'EPFL.

Par la présente lettre, nous vous signifions la décision prise par l'EPFL de la Savoie de lever l'option de ladite promesse, sous réserve de la justification de vos droits de propriété sur le bien cédé, <u>et de se substituer la Mairie de PEISEY-NANCROIX</u> pour réaliser l'acquisition de ce dernier. La vente de ce bien sera donc directement consentie par le vendeur au substitué.

Une copie de cette lettre est adressée à :

- Maître BOUVIER Nicolas 644 Route de la Fortune BP 63 73212 AIME LA PLAGNE CEDEX, notaire en charge du dossier à qui nous demandons de prendre toutes dispositions utiles en vue de la rédaction aussi rapide que possible de l'acte authentique,
- La Mairie de PEISEY-NANCROIX.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général Philippe POURCHET

25 rue Jean Pellerin CS 42623 - 73026 CHAMBÉRY Cedex

TEL: 04 79 25 23 38 | MAIL: contact@epf173.fr

SIRET 487 899 056 00047 | TVA FR63 487 899 056 SIEGE SOCIAL , 25 rue Jean Pellerin - 73000 CHAMBÉRY AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20230606-2023_06_050-DE en date du 21/06/2023 ; REFERENCE ACTE : 2023_06_050



Monsieur VILLIBORD Guillaume Maire Mairie de PEISEY-NANCROIX Rue de l'Ecole des Mines 73210 PEISEY-NANCROIX

Dossier suivi par: GRILLET Pierre-Yves

☑ : py.grillet@epfl73.fr ① : 07 84 29 37 10

Chambéry, le 28 mars 2022

Objet : levée d'option-substitution

Opération 20-480 : Peisey-Nancroix - Piste de luge 4 saisons - Lonzagne Propriété : A20-480-37 - TRESALLET Jacqueline et Eric indivision

Monsieur le Maire,

Veuillez trouver, ci-joint :

| BORDEREAU D'ENVOI | | | | |
|---|--------|------------------|--|--|
| Documents joints | Nombre | Observations | | |
| Copie de la promesse de vente enregistrée | 1 | | | |
| Copies des courriers de levée d'option-substitution à votre profit adressés au promettant | 1 | Pour votre dossi | | |
| Copie du courrier adressé à Maître BOUVIER Nicolas | 1 | | | |

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués

Le Directeur Général
Philippe POURCHET
P.O.
GRILLET Pierre-Yves,
Chef de projet immobilier touristique



REÇU LE :

- 1 AVR 2022

OFFICE NOTARIAL D'AIME-LA-PLAGNE

Maître BOUVIER Nicolas 644 Route de la Fortune BP 63 73212 AIME LA PLAGNE CEDEX

Dossier suivi par : GRILLET Pierre-Yves

Chambéry, le 28 mars 2022

Objet : Demande de rédaction du projet d'acte de vente-substitution EPFL/Mairie de PEISEY-NANCROIX/TRESALLET Jacqueline et Eric indivision

Opération 20-480 : Peisey-Nancroix - Piste de luge 4 saisons - Lonzagne Propriété : A20-480-37 - TRESALLET Jacqueline et Eric indivision

Maître,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une promesse de vente consentie à l'EPFL de la Savoie par l'indivision **TRESALLET Jacqueline et Eric indivision** portant sur le bien ci-après désigné qui a décidé de se substituer la Mairie de PEISEY-NANCROIX :

| Localisation | Référence cadastrale | Adresse | Surface (m²) | Nature cadastrale | Zonage |
|-----------------|----------------------|------------|-----------------|---------------------------------------|--------|
| Peisey-Nancroix | ZD43 | AUX BORNES | 1 670 m² | Pâtures ou Pâturages (Pâture plantée) | Aa-Aas |

Moyennant une valeur vénale de 5 361,00 € à laquelle s'ajoute une indemnité de remploi de 1 054,00 €.

Je vous serai obligé de bien vouloir rédiger un projet d'acte de vente réalisant cette promesse de vente dans les meilleurs délais au profit de la Mairie de PEISEY-NANCROIX.

Par lettre, dont copie ci-jointe, je porte à votre connaissance que notre établissement a décidé de lever l'option de cette promesse par substitution.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Général, Philippe POURCHET P.O. GRILLET Pierre-Yves, Chef de projet immobilier touristique

Pièces jointes :

Copie du courrier à la Mairie de PEISEY-NANCROIX l'informant de la levée d'option en substitution